ESPEDAILLAC

Bulletin municipal d'informations n° 21

juin 2018

Le mot des élus

La Commission Patrimoine a commencé sa saison culturelle dès le printemps 2018. Avec le premier « Mai Artistique » autour de trois rendez-vous dominicaux. le public a été invité à rencontrer trois artistes (Christian Tchang, Michel Cure, Charles Belle). Jean Paul Coussy, conseiller artistique, a prêté son concours à cette opération.

Du 1^{er} juillet au 31 août, le programme s'annonce dense et éclectique. Chacun pourra faire son choix et établir son propre parcours estival à partir de balades, concerts, théâtre, conférences, activités pour enfants à la bibliothèque et repas partagés.

Cette année, nous proposons une exposition intitulée « Caves et Sarments » réalisée à Cahors par les étudiants en Master Patrimoine de l'Université Jean Jaurès de Toulouse (Promotion 2017). Vous remarquerez combien la vigne a marqué les paysages, l'architecture, la vie sociale et économique de notre département.

Les familles sont invitées à découvrir ou à redécouvrir le sentier d'interprétation « Le paysage façonné par la brebis ». L'aménagement de la signalétique et la pose de mobiliers interactifs sont en voie d'achèvement.

Nous espérons que ces animations estivales participeront à la vie et à l'attractivité de notre village. Pour celles et ceux qui aimeraient aussi connaître son histoire, le travail de recherches engagé en 2016 par Carmen Lacombe en service civique a été poursuivi depuis janvier par Sarah Boscus, doctorante, également en service civique. Fin juin, la rédaction du document sera terminée et devrait permettre d'aboutir à une publication d'environ soixante-dix pages. Merci aux membres du groupe Histoire qui ont assuré le pilotage de cette opération.

L'équipe municipale espère que touristes et habitants auront le plaisir de se retrouver lors de ces moments conviviaux et vous souhaite un bel été 2018.

Gérard Magné, Maire Robert Dorange Président de la Commission Patrimoine



LE SAMEDI 7 JUILLET 2018

16 heures Inauguration des travaux d'extension du cimetière et de rénovation de l'ancien presbytère (RDV place de l'église) 17 heures à l'Oustal : vernissage de l'exposition « Caves et Sarments » et présentation des animations de l'été 2018

Vous êtes invités à y participer.

Animations de l'été

Voir détail dans la plaquette jointe

Comité des fêtes et de la Culture

> 30 Août - 1 et 2 septembre : Fête votive

29 septembre : Voyage

24 novembre : Soirée châtaignes

> 16 décembre : Goûter de Noël

Les Copains de la Boule

04 Août : Concours de pétanque et repas

Le tennis

Les cartes d'abonnements sont disponibles chez :

- ➢ Bernard CAVALIE ☎ 05 65 40 58 09
- Dominique LASCOUT 2 05 65 40 54 51
- ➤ Claude SCHIRTZINGER ☎ 06 07 80 26 23
- Jacques LEROUX 2 05 65 40 58 21

A votre disposition

- Une connexion gratuite wifi à la mairie
- Une table de ping-pong au tennis
- Des cages de foot amovibles sur le Caussanel



Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Bernard Cavalié - Robert Dorange

IPNS: Ne pas jeter sur la voie publique

OUSTAL ÉTÉ 2018

La permanence à l'Oustal sera assurée tous les après-midis de juillet et août de 15H à 19 H sauf le samedi par:

- Marie LIGEROT du 1er au 29 juillet
- Noémie COLOMB du 29 juillet au 12 août
- > Julie CARLES du 12 au 26 août



FISCALITE 2018



Le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 2018 de 1%. Les taux des autres taxes ne seront pas modifiés.

Les bases locatives seront comme chaque année réévaluées par l'Etat de 1,012 %. Le Grand Figeac n'a pas modifié les taux du foncier bâti, du foncier non bâti et des ordures ménagères. Il a, par contre, relevé de 2 % le taux de la taxe d'habitation.

VOIRIE 2018

Le conseil municipal a décidé de procéder en septembre au goudronnage des voies communales suivantes:

- Chemin du Bousquet
- Chemin traversant le Caussanel avec modification de l'accès à la RD 40 au niveau du Lacquissou et réengazonnement d'une partie actuellement revêtue.

Par ailleurs, à la sortie nord de la Commune, au carrefour des RD 14 et 40, les plots installés provisoirement seront pour partie certainement remplacés par une balise de priorité sur chacune des 3 voies.

Du "point à temps" sera réalisé sur l'ensemble des autres voies revêtues qui le nécessitent.



URBANISME



Le Grand Figeac qui a pris la compétence Urbanisme du fait de l'intégration de la Communauté de Communes du Haut Ségala, a décidé de prescrire un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

Ce document, qui concerne donc 92 communes, va nécessiter plusieurs années de travail.

Dans l'attente de sa réalisation, continueront à s'appliquer les dispositions de la carte communale dont nous disposons.

Nous aurons l'occasion de revenir réqulièrement sur ce sujet.

RÉNOVATION DES LOGEMENTS DE LA MAIRIE

Le conseil municipal a décidé de rénover les 2 logements de la Mairie (renforcement de l'isolation thermique, réfection des peintures et revêtements, remplacement des radiateurs électriques, installation de 2 poêles à granulés....). Ces travaux, qui débuteront à l'automne et en tout premier lieu dans le logement qui vient d'être libéré par le locataire, devraient être subventionnés à hauteur d'environ 50%.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux sur le secteur du Caussanélou débuteront en fin d'année et seront suivis début 2019 par les travaux sur le secteur du tennis. Dès que les études seront terminées, une réunion avec l'ensemble des habitants concernés sera organisée.

CIRCUIT DU PETIT PATRIMOINE LIÉ A LA BREBIS

Ce circuit, réalisé en partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy, sera mis en place courant juillet.





LOTISSEMENT DU POUZARNEL

La Commune a réalisé à l'automne 2017 l'extension des réseaux pour les lots 9 et 10. A ce jour, les 2 lots sont vendus ; la construction est engagée sur le lot N°10 et devrait intervenir très rapidement sur le lot N°9. Dans les 2 cas, ce seront des résidents permanents sur Espédaillac.

OPTICIENS A DOMICILE

Le CCAS d'Espédaillac a proposé au Grand Figeac de mettre en place un service d'opticiens à domicile sur le territoire. Dans l'attente d'une décision, sachez qu'un opticien peut se rendre gratuitement à votre domicile :

- Mr Yannick LOISEAU, "les opticiens mobiles " à ST CÉRÉ (206 84 19 22 42)

NOUVEAU! OPTICIEN À DOMICILE!

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018



Appel aux habitants:

Si vous détenez des témoignages d'Espédaillac durant la Grande Guerre, la Mairie se fera un plaisir de les recueillir en vue des commémorations du centenaire. Que les enfants n'hésitent pas à proposer leurs créations, poèmes, dessins....

Nous vous en remercions par avance.

Des nouvelles de la Bibliothèque d'Espédaillac



Votre Bibliothèque municipale va fêter ses 8 ans d'existence en octobre 2018.

Dans le cadre de la rédaction d'une nouvelle convention avec la Bibliothèque départementale, elle a été classée, au niveau national, dans la première catégorie des bibliothèques rurales en raison du nombre de visites, de documents empruntés et d'animations.



Cet espace ouvert à tous, petits et grands, est un lieu de culture (avec un choix de plus de 1200 livres renouvelés régulièrement), de vie (animations, ateliers...), de convivialité, de rencontres intergénérationnelles où chacun peut se pauser, discuter, partager un moment. C'est aussi un lieu totalement gratuit et de proximité, évitant par là-même des déplacements vers des structures certes plus importantes, mais beaucoup plus éloignées.

N'oubliez pas l'existence de votre Bibliothèque et si vous ne connaissez pas encore ce lieu, n'hésitez pas à venir le découvrir et à le faire vivre.

Pour rappel heures d'ouverture :

➤ Lundi 15h30 – 18h

➤ Mercredi 14h30 – 17h30

Les bénévoles de la Bibliothèque d'Espédaillac

Le four seigneurial d'ESPEDAILLAC

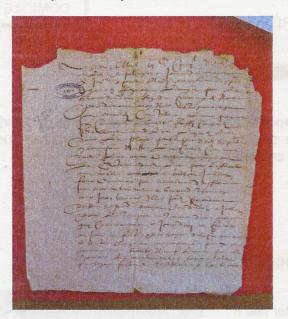
Transcription de l'acte d'affermage par Michèle Caminade, revu et corrigé à l'aide de Quercy Recherche, n° 97, 1999

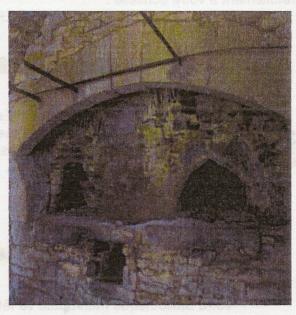
Situé au cœur du village, aujourd'hui propriété privée, il a été mis aux enchères suivant la coutume, par bail à ferme en janvier 1652 à Géraud THOURON et à Jean BARRAS.

L'acte est complété par un reçu pour l'année 1652 de 26 livres tournois (monnaie de l'époque)

En général, au XVème siècle, à l'arrivée des colons, le seigneur construisait à ses frais un four à pain, dit "four banal". Il en assurait l'entretien, l'approvisionnement en bois et le salaire du fournier moyennant un profit sur les miches cuites. Il pouvait également concéder à ses pages (prononcer pagès :paysans) la liberté des fours contre une redevance fixe. (Cf J. Lartigaut - Les campagnes....1978 p.183)

Archives départementales Cahors, Pièces isolées. J 560 – Espédaillac. – Mise aux enchères du four commun, 1652 (2 feuillets) Bail à ferme du four à pain seigneurial





L'an mil six cent cinquante cinq deux et le dix septième jour du mois de janvier après midi au lieu d'ESPEDAILLAC en Quercy représentant LOUIS, par la Grâce de Dieu, Roy de France et Navarre par devant moi Notaire et les témoins ci bas écrits.... se sont constitués en leurs personnes Jean CAUSSANEL et Guil(laume) RAFFI consentant dudit lieu me donner procuration lequel étant dans la place publique du dit ESPEDAILLAC ayant fait mettre le Four commun du dit lieu aux enchères suivant

La coutume dudit lieu pour l'afferme ont baillé et baillent icelui Four commun par manière d'afferme et arrentement à Géraud THOURON et à Jean BARRAS iceux présents habitants dudit ESPEDAILLAC susdisant à icelui pour le temps et terme d'une année qui commence à ce jourd'hui et finira au jour et fête prochaine de la Circoncision de notre Seigneur moyennant le prix et somme de trente neuf livres payables savoir la moitié de la dite somme à la prochaine fête de Saint Blaise et l'autre moitié au jour de fête de Saint Jean-Baptiste aussi prochain pour faire les dits THOURON et BARRAS se sont obligés solidairement l'un pour l'autre sans faire division ou discussion de dettes à quoi ont par écrit renoncé et du bois requis et nécessaire audit four et aux habitants qui y viendront cuire leur pain sur peine de répondre (mot rayé) de tous dépends dommages et intérêts et ils consentent jouir des revenus profits et émoluments dudit four pendant ledit terme selon la coutume du susdit lieu Messire Me. Guilhe D'ESPEYROUX praticien de Durbans (notaire) et Gérard PADIRAC et Pierre CAUSSANEL(témoins) habitants du lieu de QUISSAC.

N.B

<u>banal</u>: Terme de féodalité. Se dit des choses desquelles les gens d'une seigneurie étaient obligés de se servir, en payant une redevance au seigneur du fief. Four banal. Moulin banal. ; (dictionnaire Littré)

<u>le ban</u>: Terme de féodalité. Convocation des vassaux directs du roi pour le service militaire.

Le ban et l'arrière-ban, service militaire des fiefs et des arrière fiefs.

Dans le langage actuel, et en parlant de milice ou de garde nationale, ban est la partie la plus valide de la population, et arrière-ban la réserve composée des citoyens plus âgés, et qui ne doivent prendre les armes que dans les moments de péril.

<u>Au figuré</u> Convoquer le ban et l'arrière-ban, s'adresser à tous ceux dont on peut espérer du secours ; aujourd'hui, on publie encore les bans pour un mariage.

<u>Le four d'Epédaillac est exceptionnel par sa taille</u> : il possède 2 bouches et 2 voûtes séparées dont on peut penser que la plus petite servait à la cuisson d'une petite quantité de miches...

(1) Cette page est ouverte à toute personne qui souhaite rédiger un article sur un thème particulier d'ordre historique ou autre (se faire connaître auprès de la mairie tèl : 05 65 40 57 66)